

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Envoyé en préfecture le 22/02/2021

Reçu en préfecture le 22/02/2021

Affiché le

ID : 029-212901052-20210222-1002021-DE

Département du Finistère,
Arrondissement de MORLAIX,
Canton de LANDIVISIAU,
Commune de LANDIVISIAU.

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 17 février 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Par suite d'une convocation en date du 11 février 2021, les membres composant le Conseil municipal de Landivisiau se sont réunis à la salle LE VALLON le mercredi 17 février 2021, à 18 heures 30, sous la présidence de Madame Laurence CLAISSE, Maire.

Présents :

CLAISSE Laurence, SALIOU Louis, Nadine ABAZIOU, MORRY Yvan, PORTAILLER Christine, MICHEL Jean-Luc, APPRIOU Isabelle, PERVES Daniel, TORRES Sonia, JEZEQUEL Sébastien, KERVELLA Julie, LUNVEN Ronan, BLEAS Karine, BOURGET Frédéric, LE ROUX Delphine, RIVIERE Philippe, BALANANT Yvon, BECKING Hélène, BILLON Arnaud, DUTERDE Nadia, DELAPORTE Philippe, PHELIPPOT Samuel, MARTINEAU Gaëlle, ABIVEN Claude, AUFFRET Eliane, DEWAILLY Nolwenn, ROPERT Benjamin.

Absents ayant donné procuration :

DUCLOS Corinne, Conseillère municipale, a donné procuration à Philippe DELAPORTE, Conseiller municipal,
MEUDEC Gilbert, Conseiller municipal, a donné procuration à Gaëlle MARTINEAU, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil municipal.

Madame Delphine LE ROUX, Conseillère municipale, est nommée pour remplir cette fonction.